

Magazine d'informations • Mai 2023

DUGNY

Plus #08



Ville amie
des animaux



SOMMAIRE



4

PLUS D'ACTION
La cause animale
au cœur de la ville



7

TAXE FONCIÈRE
0% d'augmentation
du taux communal



10

PLUS D'ACTUS
Installation du CME
et du CCJ



12

PLUS D'ACTUS
La place Gabriel Péri
passe en zone bleue



24

PORTRAIT
Virginie Pannetier,
des doigts en or !



29

PLUS D'INFOS



Chères Dugnysiennes, chers Dugnysiens,

Depuis trois années, nous enchainons les temps troublés qui ne font que perturber le quotidien de tous en Europe, en France et ici-même à Dugny. Les répercussions de la guerre en Ukraine se font en effet ressentir jusque dans notre ville avec des turbulences économiques. La crise internationale et économique nous touche désormais toutes et tous.

Face à ces circonstances difficiles, la Municipalité a été confrontée à un défi majeur : préparer le budget communal pour l'année 2023 dans un contexte incertain et tendu. Nous avons dû faire preuve de rigueur, de créativité et de responsabilité pour garantir le bon fonctionnement des services communaux.

**« Depuis le début de notre mandat,
nous n'augmentons pas
les taux des impôts locaux »**

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre Conseil municipal s'est réuni le 6 avril dernier et a adopté le budget de l'année 2023 en prenant des mesures pour atténuer l'impact de la situation économique sur les ménages. En effet, nous avons décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal qui pèse déjà sur les propriétaires de notre ville, quand d'autres ont fait le choix inverse comme Paris (+52%), Grenoble (+25%), Metz (+14,3%) ou encore Tours (+12%).

De plus, nous avons choisi de maintenir la gratuité de la cantine scolaire dans les écoles élémentaires. Nous sommes conscients que l'alimentation des enfants est un enjeu primordial et que garantir l'accès à un repas équilibré pour les plus jeunes est une priorité dans cette période où les prix de l'alimentaire explosent.

Ces mesures ne sont pas prises à la légère. Nous savons qu'elles représentent un effort important pour notre Ville, mais nous croyons fermement que la solidarité et la préservation du bien-être de tous sont essentielles dans cette période.

Nous tenons aussi à saluer tout particulièrement l'engagement de nos équipes municipales qui travaillent sans relâche pour maintenir les services publics essentiels et garantir le bien-être de chacun. Leur dévouement mérite toute notre reconnaissance et notre gratitude.

Malgré ces difficultés, nous avons à cœur de préserver les moments de convivialité et de fête qui font notre ville. Les beaux jours arrivent avec leurs nombreux événements phares comme le banquet des seniors du 3 juin, la Fête de la Musique du 21 juin avec le concert de Keen'v ou encore les multiples animations estivales durant lesquelles nous espérons vous retrouver !

Quentin GESELL
Maire de Dugny



La cause animale au cœur de la ville

À l'occasion de la deuxième édition de Dugny Cœur animal, la Ville s'est vue remettre le label "Ville amie des animaux" par des représentants de la Région Ile-de-France.

« C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons pour cette nouvelle édition de Dugny Cœur animal. Je tiens à remercier vivement l'ensemble de nos partenaires présents pour cette journée importante ». C'est par ces mots que M. le Maire Quentin Gesell a lancé la journée du mercredi 26 avril.

L'occasion également pour la Région Ile-de-France, présente et représentée par sa vice-présidente Farida Adlani, de remettre à Dugny le label « Ville amie des animaux » :

« Nous avons vu les actions menées à Dugny, notamment aujourd'hui, et ce label montre la volonté et l'implication du Maire et de son équipe pour la cause animale ».

Malgré le ciel nuageux, les habitants ont répondu présents pour cette deuxième édition de Dugny Cœur animal. Que ce soit sur le parvis Edith Piaf ou dans la salle Henri Salvador, de nombreuses associations en lien avec la cause animale ont pu présenter leurs activités. Une ferme pédagogique s'est également improvisée dans l'allée des Tilleuls, avec la présence de

poneys, lapins ou encore moutons, pour le plus grand plaisir des enfants.

Les personnes intéressées ont également pu être formées à différentes techniques de secourisme, comme par exemple effectuer un massage cardiaque à son animal de compagnie, chien comme chat, ou recevoir une démonstration de chien d'aveugle.

Certains habitants avaient également amené avec eux leur animal de compagnie pour recevoir de précieux conseils de la part des associations.

« À Dugny, nous partageons notre Ville avec nos amis les bêtes et nous souhaitons qu'il y fasse bon vivre pour eux aussi, explique Céline Poulain, adjointe au maire et déléguée à la cause animale. Nous avons fait de cette cause l'une de nos priorités et c'est avec la contribution de chacun que nous développerons le bien vivre ensemble, avec les animaux, dans notre Ville ».

Stérilisation : une étape importante de la vie d'un chat !

En France, 30% des foyers ont au moins un chat. Ces familles ont fait le choix d'adopter un chat, et avoir un animal mène à devoir prendre des décisions. Que ce soit par le choix de son prénom, son éducation et même sa capacité à procréer.

Une chatte non stérilisée engendre 260 individus en 4 ans, selon une étude de l'association One Voice de 2018. Stériliser sa chatte ou castrer son chat est donc une solution à certains comportements. Un chat non stérilisé a tendance à être plus sauvage, son instinct de félin étant libre, et son lot de comportements de désagréments étant à son comble : fugues, marquages urinaires, miaulement stridents, agressivité...

La castration chez le chat mène à le rendre plus calme et moins agressif. Il faudra ensuite prendre soin de son poids et de son activité physique : diminuer de 25 % l'apport calorique quotidien et l'encourager à bouger.

Quand stériliser son chat ?

En règle générale, il est possible de castrer ses animaux toute leur vie. Cependant, certaines périodes sont à privilégier.

- Pour le chat : il est conseillé de castrer son chat avant la puberté, environ ses 6 mois et jusqu'à ses 12 mois. Il reste tout de même possible de le faire tout le long de sa vie.
- Pour la chatte : l'idéal est avant ses premières chaleurs, entre ses 5 et 6 mois. Il est aussi possible de le faire tout de long de sa vie.

Quel est le tarif de la stérilisation chez les chats ?

Le tarif est variable en fonction du vétérinaire et du département. Le vétérinaire est libre de fixer ses prix, généralement de 60 à 80 € pour une castration. Il est conseillé de se renseigner avant de passer le pas, pour éviter toute mauvaise surprise.

Pour la stérilisation d'une chatte, les tarifs oscillent entre 110 € et 140 €.



Nadia Thonard, référente cause animale

Depuis le début de l'année, la Ville a nommé Nadia Thonard, nouvelle référente en charge de la cause animale au sein des services municipaux. « *J'adore les animaux et c'est une cause qui me tient à cœur* » explique Nadia, qui a commencé ses missions avec l'organisation de Dugny Cœur animal, mais également la mise en place d'actions de prévention, la gestion de la campagne de stérilisation et un travail avec la Police municipale pour veiller à intervenir en cas d'actes de maltraitance. « *Nous avons beaucoup à apprendre des animaux et de leurs spécificités. Nous allons essayer de sensibiliser les habitants à cette cause* ».

Pour toute question, vous pouvez contacter Nadia au 06 07 54 56 47

Lutte contre les déjections canines : adoptons les bonnes habitudes !

La propreté de Dugny est l'affaire de tous et trop souvent les lieux publics (voirie, caniveaux, squares, espaces verts...) sont jalonnés par des déjections canines.

Un arrêté municipal permet de verbaliser les propriétaires de chiens qui ne respectent pas la voie publique et ne ramassent pas les déjections de leur animal.

Alors, pour éviter une contravention et pour respecter la voie publique, **n'oubliez pas de vous munir d'un sac lorsque vous sortez votre chien !**



La ville prépare son Atlas de la Biodiversité

Le blongios nain, le hibou moyen-duc ou encore l'ornithogale en ombelle ... ces noms d'oiseaux et d'espèces végétales vous paraissent exceptionnels et rares ? Pourtant, leur présence a été identifiée sur le territoire de Dugny. Notre ville offre un environnement particulièrement favorable au développement de la biodiversité. En effet, la présence de la rivière de la Vieille Mer au nord de



la ville ou encore du parc départemental Georges Valbon constituent des liens immédiats entre la nature et nos quartiers.

C'est ainsi que la Municipalité a décidé d'élaborer un Atlas de la Biodiversité communale qui recensera l'ensemble des milieux et espèces présents sur le territoire de Dugny, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le projet, qui regroupera de nombreuses phases de collectes de données réalisées sur plusieurs années, permettra notamment de cartographier les enjeux et de définir des orientations clés en faveur de la préservation de la faune et de la flore.

Au total, ce sont plus de 10.000 observations de flore (5500) et d'oiseaux (5000) qui ont déjà été réalisées sur le territoire dugnysien. Dans quelques mois, la Ville pourra ainsi présenter aux habitants les différentes espèces rares, protégées ou communes identifiées à Dugny.

Quand les écoles deviennent des refuges

Depuis 2022, la ville mène un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et en lien avec les services de l'Éducation nationale afin de réaliser des ateliers dans les écoles sur la question des espèces d'oiseaux qui fréquentent le territorial communal.

Cette action vise à sensibiliser les jeunes générations sur l'importance de la préservation de la biodiversité et à encourager leur engagement pour la protection des oiseaux et de leur habitat. Les enfants sont initiés aux merveilles de la nature et apprennent à reconnaître différentes espèces d'oiseaux présentes dans notre région. Ils découvrent également les menaces qui pèsent sur ces espèces et prennent conscience de l'impact de leurs actions sur l'environnement.

En 2022, des abris à hérisson ont été fabriqués à l'école Paul Langevin. Cette année, les élèves de l'école Colonel Fabien au Pont-Yblon fabriquent quant à eux des nichoirs pour oiseaux. C'est ainsi, que les établissements de notre ville deviennent progressivement des refuges pour nos amis les bêtes.



TAXE FONCIÈRE

PARIS +52%

GRENOBLE +25%

METZ +14,3%

0 %

À DUGNY

*« Depuis 2020,
nous refusons
d'augmenter le
taux communal
de la taxe foncière »*

Quentin Gesell,
votre Maire

Face à la crise, la Ville se mobilise pour vous.



Développement durable : la ville s'engage !

Alors que la question du développement durable est au cœur de la gestion de nombreuses collectivités locales, Dugny a construit son Agenda 21 et se tourne vers des actes concrets pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux.

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le développement durable au XXI^e siècle. Il a été adopté lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Le préambule du texte indique que l'Agenda 21 « aborde les problèmes urgents d'aujourd'hui et cherche aussi à préparer le monde aux tâches qui l'attendent au cours du siècle prochain ».

Depuis, de nombreuses villes avaient décliné leur Agenda 21 local, ce qui n'était toujours pas le cas à Dugny. Soucieuse des générations présentes et problèmes environnementaux, la Municipalité a donc souhaité élaborer son action suivant un développement qui répond aux besoins des générations présentes, en commençant par les plus démunies, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux besoins qui leur sont propres.

Aujourd'hui, ce sont déjà plus de 150 actions qui sont menées par les différents services de la ville, preuve du fort intérêt pour les thématiques du développement durable, de l'éradication de la pauvreté, à l'éducation de qualité sans omettre l'égalité entre les femmes et hommes ou bien les consommations et les productions responsables.

L'Agenda 21 de Dugny s'appuie sur l'Agenda 2030 des Nations Unies qui fixe des Objectifs de Développement Durable (ODD) s'organisant sur 17 objectifs et 169 cibles.

Universels, l'intégralité des enjeux pourront être traités autour des thématiques : le climat, l'énergie, la biodiversité, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Pour relever les défis du développement durable, il faut une évolution des comportements qui ne peut se faire que par l'appropriation des enjeux environnementaux et, par conséquent, par l'implication du public.

C'est pourquoi, nous comptons sur la prise de conscience et l'implication de toutes et tous, dans cette démarche de réflexion, de travail et d'actions partagées à travers notre Ville de Dugny.

5 axes d'actions prioritaires ont été identifiés et déclinés en 25 actions :

1

SATISFAIRE LES
BESOINS DE
BASE À DUGNY

2

ÉGALITÉS ET
DÉMOCRATIE À
DUGNY

3

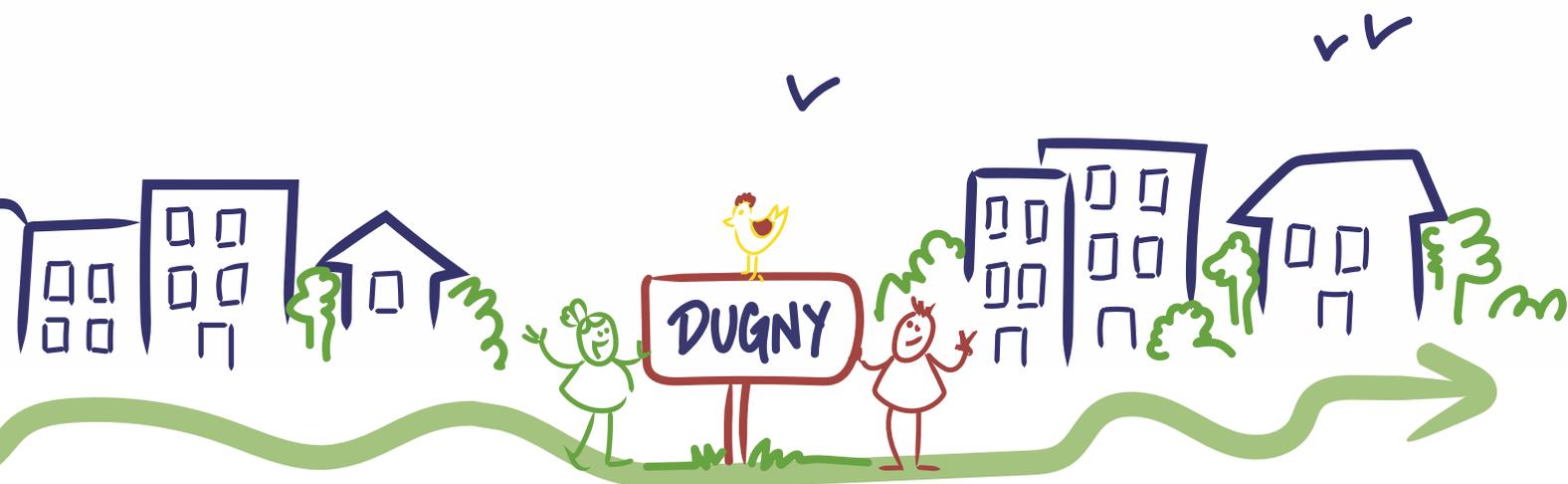
PRÉSERVER LA
NATURE EN VILLE
À DUGNY

4

LUTTER CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE À
DUGNY

5

COLLABORER ET
TRAVAILLER
ENSEMBLE À
DUGNY



DUGNY 2030

UN AGENDA 21
AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Samedi 27 mai de 10h à 17h
Parvis Édith Piaf

Une journée d'ateliers et
d'animations autour des thématiques :

- Bien manger
- Mobilité douce
(venez avec votre vélo :
balade à 14h)
- Économie d'énergie
- Apprendre autrement
- Tous, les mêmes droits
- Prévention contre
la violence
- La culture accessible
à tous
- La concertation
- L'Atlas de la biodiversité
communale
- La préservation
de l'eau
- Les produits naturels

CME ET CCJ : des jeunes élus engagés !

Les nouveaux Conseil Municipal des Enfants (CME) et Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ), composés de 17 titulaires chacun, prennent leur rôle très à cœur depuis le début de l'année.

C'est un petit groupe d'enfants de CM1 - 9 filles et 8 garçons – issus des quatre écoles élémentaires – qui a été intronisé à la tête du Conseil Municipal des Enfants. Écharpe tricolore autour d'eux, les écoliers se sont officiellement engagés pour deux ans le 25 janvier dernier. Et nos nouveaux élus se sont rapidement mis au travail, avec une participation à la commission des menus mi-janvier, en présence des représentants de la Ville, de Sogeres, des parents d'élèves, et de M. Souheib Toumi, Adjoint délégué à l'Éducation, ainsi qu'à celle du 15 mars, où ils ont pu choisir leur menu une journée en mai et juin.

Le CME a également lancé une boîte à idées, dans laquelle les autres enfants peuvent y déposer leur suggestion pour améliorer la vie à l'école.

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les jeunes élus ont distribué des petits cadeaux réalisés par l'ensemble des écoles de la Ville.

Le futur projet pour le CME est de se rendre à Paris avant la fin de l'année. « Nous allons écrire une lettre à Monsieur le Maire pour qu'on puisse se rendre à

l'Assemblée nationale et au Sénat, explique Nadia, responsable du CME. C'est une belle expérience, c'est un réel plaisir de partager nos valeurs et j'ai une équipe d'enfants très motivée ».

Le nouveau Conseil Consultatif des Jeunes a également été lancé le 25 janvier dernier, avec 17 jeunes, lycéens ou étudiants, motivés et nommés sur la base du volontariat. Ils ont été élus pour une année avec une année reconductible.

Depuis le début de leur mandat, nos jeunes conseillers se sont investis dans :

- des actions caritatives
- des cérémonies et des commémorations

Et envisagent d'autres projets, comme :

- La découverte des institutions de la vie politique locale, par des visites de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen.
- Participer à l'amélioration de la vie des quartiers, par le biais de chantiers jeunes.
- Montage d'un voyage, à caractère humanitaire.
- Développement d'actions festives, culturelles et sportives.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



**Adejoke
ADEYINKA**



**Akcel
BAZIZ**



**Anis
BENZINA**



**Samira
BOUDJEMLINE**



**Maelle
JULIEN**



**Mohamed
LY**



**Ayline
MAHDJOUBI**



**Nour
MARREF**

CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES



**Roukia
ABOUDOU**



**Wided
AZIZ**



**Lana
BELARBI**



**Aicha
DIAKITE**



**Youssouf
DIALLO**



**Simon
DRECO**



**Rania
EL BAROUDI**



**Chloé
GEORGES**



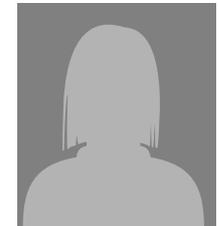
**Lyvia
JANVION**



**Diayi
KAMISSOKO**



**Sofiane
KHALFAOUI**



**Madousu
KROMAH**



**Nafatouma
SANOGO**



**Sarah
SEGHIRI**



**Haga
SIDIBE**



**Sira
SOW**



**Kessy
VERT**



**Emma
CASAGRANDE**



**Moncef
EDDAHBI**



**loqman
HAKMI**



**Sabri
HAMDY**



**Ilham
HAYEF**



**Lucia
MWEMBO**



**Enzo
PEIXOTO**



**Neyla
SAADI**



**Balla
TRAORE**



La place Gabriel Péri passe en zone bleue

Afin d'améliorer le quotidien des riverains, des travaux ont été effectués sur la place Gabriel Péri. À partir du 1er juin, le stationnement sur le parking passera en zone bleue.

Afin de permettre une meilleure rotation des voitures et faciliter l'accès des commerces, la Ville a mis en place de nouvelles règles de stationnement sur la place Gabriel Péri. Les travaux, débuté le lundi 27 mars, se sont étalés sur une durée de quatre semaines. Et à partir du 1er juin, le parking passera en zone bleue.

«Nous avons profité de cette opération pour créer un cheminement piéton en plein axe de la place, ainsi qu'aux abords de la halle du marché, explique Dominique Gaulon, Premier adjoint au maire de Dugny. Des jardinières seront également installées afin de végétaliser les espaces».

Chaque automobiliste peut utiliser une zone de stationnement bleue à condition de posséder le disque de stationnement conforme aux normes européennes. Avant de quitter son

véhicule, le conducteur doit apposer contre le pare-brise ce dernier, réglé sur son heure d'arrivée, afin que les forces de l'ordre puissent effectuer leur contrôle.

L'automobiliste s'engage en utilisant le stationnement en zone bleue à respecter le temps limité qui lui est imparti. Tout manquement à la règle se verra sanctionné d'une contravention.

Durée et horaires de la zone Bleue :
stationnement limité à 2h
du lundi au samedi de 9h à 18h

Vous pouvez récupérer un disque de stationnement chez vos commerçants, à la Mairie et à la Police municipale.

L'école Jean Jaurès se refait une beauté !

Les travaux de l'établissement scolaire, qui ont démarré au début du mois de mars, prendront fin à l'automne prochain.

Inaugurée en 1961, il y a déjà plus de soixante ans, cette école est devenue une véritable passoire thermique faisant de ce bâtiment le plus énergivore de Dugny. Pour remédier à cela, la Ville a lancé de grands travaux de réhabilitation au sein de l'école.

Concernant les menuiseries extérieures, le PVC de l'école élémentaire et du réfectoire sera remplacé par des menuiseries en aluminium. Côté rue (circulations, préaux, conservatoire, réfectoire) le bandeau de fenêtre existant sur toute la longueur de façade sera divisé en plusieurs fenêtres de dimensions et couleurs différentes (rouge sombre, rouge brique et gris sombre).

Ces fenêtres rythmeront la façade de 110 mètres de long.

Point important des travaux, l'isolation par l'extérieur de toutes les façades va être effectuée, ainsi que celle des toitures, avec une finition blanche pour réfléchir les rayons du soleil. L'isolation extérieure permettra de gagner quelques précieux degrés en hiver et de les perdre en été, pour le plus grand confort des élèves et des professeurs.

Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en octobre 2023. Consciente des nuisances que peuvent apporter ces travaux, la Ville met tout en œuvre pour qu'elles aient le moins de répercussions possibles sur les deux écoles Nelson Mandela et Jean Jaurès.

La commune remercie pour leur soutien la Métropole du Grand Paris, la Région Ile-de-France et les services de l'Etat. Le coût total du projet s'élève à près de 3,1 millions d'euros.



16-25 ANS

LA MISSION LOCALE



La Mission locale a ouvert à Dugny !

Engagement phare en faveur des jeunes dugnysiens,
la Mission locale a ouvert son antenne dans la rue Guynemer.

Terminé pour les jeunes dugnysiens de se déplacer à La Courneuve ou Stains ! Désormais, ils pourront trouver la Mission locale chez eux, à Dugny.

La nouvelle antenne de la Mission locale Paris Terres d'Envol a pris ses quartiers au 28 de la rue Guynemer. «*Dans une Ville où la moitié de la population est âgée de moins de 30 ans, il était inconcevable pour nous que les jeunes dugnysiens doivent continuer d'aller en dehors de notre commune pour être accompagnés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle*» explique Céline Poulain, adjointe déléguée à la Jeunesse, à l'Emploi et à l'Insertion.

La Mission locale, réservée aux 16 à 25 ans, accueille, informe, oriente et accompagne

les jeunes afin de leur proposer différentes perspectives d'avenir. Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.



Mission locale
28, rue Guynmer

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
9h-13h / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-13h / 13h30-16h30

L'espace Seniors vous accueille toute la semaine !

Ouvert du lundi au vendredi, l'espace Seniors organise différentes activités quotidiennes pour nos aînés.

En plus des sorties hors de la Ville ou encore des après-midis dansant ou autre loto, l'espace Seniors permet à ses adhérents, chaque jour de la semaine, de participer à différentes activités au sein même de l'espace situé rue Guynemer.

Le lundi matin, une activité mosaïque est proposée, tandis que l'après-midi est réservée à des activités comme les jeux de société ou des parties de billard. Tous les premiers lundis du mois, le musée numérique des Micro-folies s'invite à l'espace Seniors, leur permettant de découvrir l'art de manière unique avec l'aide de tablettes numériques.

Le mardi après-midi, vous pourrez vous initier et apprendre différents styles de danse en ligne : kuduro, country, tango solo, il y en aura pour tous les goûts !

Le mercredi, les artistes en herbe s'en donneront à cœur joie avec l'atelier peinture à l'huile, avant de se détendre l'après-midi avec une séance de yoga d'une heure. Enfin, la fin de semaine est réservée à des activités libres, où les Seniors peuvent venir quand ils le souhaitent partager entre eux des moments conviviaux.

PROGRAMME

MAI

APRÈS-MIDI DANSANT

Jeudi 25 mai de 14h à 17h
sur inscription à l'espace Seniors

JUIN

KERMESSE

Jeudi 1^{er} juin de 14h à 17h
Espace Seniors

BANQUET

Samedi 3 juin à 12h
Complexe sportif Alain Mimoun

SORTIE : ARMADA DE ROUEN

Jeudi 15 juin
Départ à 7h et retour à 18h30
Tarifs : 36€ dugnysiens / 72€ extérieurs
Inscription du 15 au 26 mai au CCAS



Association Réussite point carré du soutien scolaire, mais pas que !

L'association, qui propose du soutien scolaire en français et mathématiques, met également en place des projets autour de différents axes de travail.

« L'association a été créée par des enseignants de l'école Jean Jaurès, le but est de donner une méthodologie de travail aux élèves et sortir du principe de l'aide au devoir, explique Assia, vice-présidente adjointe de la structure. C'est un soutien scolaire en français et en mathématiques du CP au CM2 ».

En plus d'un soutien éducatif, l'association met en place depuis le début de l'année scolaire des projets artistiques, culturels et pédagogiques en y intégrant les deux matières. C'est le cas du projet humanitaire au Togo lancé en début d'année. « On a fait une collecte de vêtements, de jouets et de livres pour un orphelinat au Togo. Les enfants leur ont également rédigé des lettres qu'ils recevront d'ici un mois ». Un grand élan de

solidarité s'est développé autour de l'association, qui a pu recevoir de nombreux dons pour pouvoir financer l'acheminement des objets en Afrique. « C'est important pour nous de former les citoyens de demain, continue Assia. Nous essayons de leur inculquer des valeurs essentielles comme le partage, l'entraide, le vivre ensemble ».

L'association, qui est localisée à l'école Jean Jaurès, ouvre ses portes aux enfants d'élémentaire tous les vendredis de 17h à 19h et les mercredis et samedis de 9h à 12h.



Contact : Facebook : Réussite Point Carré
Instagram : reussite.carre



Photos fournies par l'association





Découvrez la culture Amazigh à Dugny !

L'association Amazigh, créée en novembre 2022, vise à promouvoir la culture, les traditions et le patrimoine Amazigh.

L'association Amazigh de Dugny s'est lancée officiellement le 21 janvier 2023 lors de son premier événement "Le Nouvel an berbère - Yennayer". Un événement qui a rassemblé près de 400 personnes à la salle Henri Salvador de Dugny.

Impulsée par Souad Lounis, Mélissa Boudjemaï et Fadela Bernou, cette association vise à promouvoir la culture, les traditions et le patrimoine Amazigh ainsi qu'à sensibiliser le public à l'histoire et la richesse de cette civilisation millénaire.

La culture berbère est l'une des plus anciennes cultures d'Afrique du Nord, elle est une richesse pour son continent et le monde entier. Elle témoigne d'un passé foisonnant et complexe, ainsi que d'une culture vivante et dynamique.

L'Association Amazigh de Dugny organise principalement des événements culturels tels que des festivals, des conférences sur l'histoire et la culture berbère, des expositions d'art et d'artisanat amazigh.

Différents ateliers autour de l'art et de l'artisanat berbère sont prévus ainsi que des cours de langue tamazight pour les jeunes dugnysiens.

L'association compte déjà près d'une cinquantaine d'adhérents. Elle est ouverte à tous ceux qui veulent découvrir ou faire découvrir la culture berbère.

N'hésitez pas à venir les rencontrer lors des prochains événements et à vous tenir informés via leurs réseaux sociaux !



contact.amazighdugny@gmail.com
Facebook : L'Association Amazigh de Dugny
Instagram : asso_amazigh_dugny



3 février - Le traditionnel loto des Séniors à l'Espace Seniors a une nouvelle fois fait le plein. Un bel après-midi pour nos aînés qui, pour les plus chanceux, sont repartis avec des cadeaux.



4 février - Direction le musée Grévin avec le Centre social. L'occasion pour certains de découvrir pour la première fois les 250 personnalités en cire figurant dans le musée du 9^{ème} arrondissement de Paris.



14 février - La guinguette de la Saint-Valentin pour nos aînés s'est déroulée à l'espace municipal des Seniors.



17 février - La médiathèque avait organisé un concours de dessins sur le thème : « Détournez une œuvre d'art ». La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Quentin Gesell et de Christine Barretta. Un grand bravo à tous les participants !



8 mars - À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville avait mis en place de nombreuses animations, notamment un Escape Game sur le thème de l'égalité à la salle Henri Salvador ainsi qu'un atelier théâtre à la médiathèque Anne Frank.



9 mars - Recevoir la médaille du travail, c'est le fruit de nombreuses années de travail utiles à la société que Monsieur le Maire, Quentin Gesell, a souhaité mettre à l'honneur, accompagné de ses élus. Cette récompense a été créée pour reconnaître l'ancienneté et la qualité des services effectués, que ce soit dans le public ou le privé.



17 mars - L'Irlande et la Saint-Patrick à l'honneur, dans la salle Henri Salvador.



1^{er} avril - Venise s'est invité à Dugny pour l'édition 2023 du Carnaval. Découverte des tenues traditionnelles, fabrication de masques, et grande parade ont émerveillé petits et grands.



5 avril - À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique et de l'Integrathlon, des activités et des ateliers de sensibilisation ont été proposés, autour de l'handisport, dans les écoles et les accueils de loisirs.



9 avril - L'humoriste D'jal, de passage à Dugny, a mis le feu à la salle Henri Salvador ! Un spectacle qui a régalé les spectateurs pendant plus d'une heure.



20 avril - Le Relais Petite Enfance a joué les lapins de Pâques à l'entrée du Parc Georges Valbon. Avec leur petit sac, les enfants ont ramassé tous les chocolats que les lapins avaient laissé sur leur passage.



23 avril - Célèbre guinguette des Bords de Marne, Chez Gégène a accueilli nos Séniors le temps d'un après-midi. Repas et danse étaient au programme pour la réouverture estivale de l'établissement.



17 avril - Le Forum Emploi, Formation et Orientation a réuni plus de 40 stands à la salle Henri Salvador. Un événement qui a attiré de nombreuses personnes désireuses de s'informer et se former à différents métiers.



Devoir de mémoire

19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

24 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, une grande pensée pour les personnes ayant connu l'horreur.



6 mai - Sortie à France Miniature, où les familles ont pu, à travers 117 monuments et 24 attractions et expériences ludiques, découvrir la France tout en s'amusant !



PORTR A

– Virginie Pannetier –

Des doigts en or !

Dugnysienne depuis 2016, Virginie Pannetier réalise toutes vos demandes de bijoux, en or ou en argent, des plus simples aux plus originales.

Situé place Casanova, le show-room de Virginie Pannetier regorge de créations originales. À côté de son atelier, les bagues, bracelets, colliers ou encore boucles d'oreilles - tous réalisés des mains de la bijoutière - sont soigneusement disposés dans les vitrines de son show-room. La bijoutière berce dans l'univers de la création depuis son plus jeune âge. *«Quand j'étais adolescente, j'étais plutôt douée en dessin et je voulais devenir styliste en vêtement, explique la créatrice. Ma mère travaillait chez un bijoutier dans le Nord de la France, et un jour elle m'a dit "mais pourquoi tu ne fais pas de la bijouterie ?" Au final j'ai écouté ma mère et j'en suis très heureuse.»*

Après un CAP en bijouterie - métaux précieux, Virginie commence à travailler à Paris. En 2000, elle entre dans le milieu de la confection de Bijoux Fantaisie, avant de poursuivre son expérience dans le métier en atelier de fabrication.

«En 2005, je me suis dirigée vers le commerce de bijoux pour savoir aussi vendre un produit et diriger une boutique». En parallèle de cet emploi, Virginie lance en 2019 son entreprise «VIP or créations», boutique de créations de bijoux sur mesure. Mais pas que. «En général, le premier rapport avec un client est pour de la réparation, une transformation, un changement de pile, un piercing de nez, d'oreilles pour les bébés ou même du rachat d'or. Au fil du temps, je me suis fait ma propre clientèle et les gens me font confiance.»

Bagues, pendentifs, colliers, bracelets, rien ne fait peur à Virginie. *«Ce que j'aime c'est la création. On peut me demander n'importe quoi, je le ferai. Le client vient avec une idée bien précise de ce qu'il désire, et c'est à moi ensuite de modéliser son envie.»* À l'aide d'un logiciel, Elle crée d'abord le futur bijou en 3D. Ce modèle part ensuite chez l'imprimeur qui va le sortir en cire ou en résine. *«Si le modèle est validé par le client, je sertis les pierres précieuses du produit.»* Polissage, sertissage, nettoyage, Virginie dispose de tout le matériel nécessaire pour effectuer ces tâches essentielles. En moyenne, il faut compter 1 mois entre la demande et la livraison de la bague.

En plus des créations, elle dispose sur son site internet d'un large éventail de choix pour tous les goûts et tous les budgets. *«J'essaie de faire en sorte que quand un client vient, il puisse se faire plaisir en s'offrant quelque chose qui entre dans ses moyens.»*



VIP OR Créations

www.viporcreations.com

1, place Danielle Casanova

93440 Dugny

06 12 63 07 48 / 01 48 58 30 22

viporcreations@gmail.com

Facebook & Instagram : VIP OR Créations

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



Marie Claude COLLET

Conseillère municipale déléguée
Mobilité et Transports

GROUPE "DUGNY POUR TOUS"

DÎTES NON AU PROJET D'ANNE HIDALGO DE SUPPRIMER UNE VOIE SUR LE PÉRIPHÉRIQUE

Durant les Jeux de Paris 2024, une voie du boulevard périphérique sera réservée aux athlètes, aux véhicules accrédités ainsi que ceux de secours. Rien de plus normal pour le bon fonctionnement d'un tel événement.

La Maire de Paris, Anne Hidalgo, souhaite fermer définitivement cette voie aux usagers du quotidien pour les réserver uniquement aux bus et aux taxis dès septembre 2024 et passer la vitesse maximale autorisée sur les autres voies à 50 km/h contre 70km/h aujourd'hui.

Si le périphérique se trouve à Paris, il est utilisé à 40% pour des trajets banlieue-banlieue, ce qui en fait l'un des axes de circulation majeurs pour les habitants de nos quartiers.

La fermeture d'une voie du périphérique aux usagers – sans concertation ni anticipation – ne fera que répercuter la circulation dans nos territoires et créer ainsi davantage de bouchons dans nos villes. C'est pourquoi, nous vous invitons à signer la pétition « Touche pas à mon périph » sur touche-pas-a-mon-periph.fr !



Faouzy GUELLIL

Président du groupe

Janine LOPEZ
Franck LECONTE
Sarah BOUZID

GROUPE "AU CŒUR DE DUGNY"

Les écoles de Dugny rencontrent depuis des mois, des problèmes graves liés aux remplacements des professeurs des écoles.

Notre groupe a alerté à plusieurs reprises le maire. Les parents d'élèves ont également alerté le maire et l'inspection départementale. Le président du département s'est mobilisé auprès du directeur académique. Nos enfants, en Seine-Saint-Denis perdent une année scolaire durant leur parcours scolaire, va-t-on continuer à creuser ces inégalités à Dugny et laisser nos enfants échouer dans leurs études.

Certes, les remplacements incombent à

l'Education Nationale, mais tous les acteurs de la ville ont la responsabilité d'accompagner les parents d'élèves inquiets par des actions concrètes pour palier à ces manquements. Nous n'avons pu obtenir le classement REP que nous avions réclamé dès 2014, mais quid d'une candidature pour les cités éducatives ? Quelques territoires de la politique de la ville ne remplissant pas tous les critères, ont été sélectionnés en justifiant le choix par l'ampleur des enjeux ou le volontarisme particulier des acteurs locaux, alors pourquoi pas à Dugny ?



Karim AMIMEUR

Conseiller municipal

INDÉPENDANT

Nous y sommes.

Le gouvernement macroniste et ses alliés de droite sont passés à l'action pour voler du temps de retraite aux travailleurs, notamment celles et ceux qui ont les emplois les plus pénibles et qui, souvent, vivent dans notre territoire.

Le système serait en danger; mon œil ! Il n'a pas fallu longtemps à Macron pour dilapider près de 500 milliards d'€ en à peine deux ans, en plombant notre pays au passage, et on vient nous demander de payer la facture en rajoutant deux ans de travail... Pourquoi ne pas taxer les plus hauts revenus, comme cela se fait dans de nombreux pays voisins, qui ne sont

pourtant pas des pays communistes. Même les Etats-Unis le font !

Mais notre « Mozart » de la finance (ironique quand on voit ses résultats économiques) préfère protéger ses amis ultra riches et cherche déjà, après son mandat de président, à obtenir une future présidence Européenne, car il n'y a que ça qui l'intéresse.

Montrons-lui qu'il n'est là que par la volonté du peuple et qu'il est à NOTRE service, pas le contraire. C'est le principe même de la Démocratie, que Macron l'apprenti oligarque semble avoir oublié.

Renvoyons sa réforme mortifère à sa place : dans les poubelles de l'Histoire.



Séverine LEVÉ
Présidente
du groupe

Michel ADAM
Julie SANS
Mohamed IMZILNE

**ARTICLE NON
TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS
IMPARTIS**



Frédéric NICOLAS
Président
du groupe

Françoise SAUVAGET
Malet DRAME

**ARTICLE NON
TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS
IMPARTIS**



Nouveaux horaires pour vos documents administratifs

La Ville, soucieuse d'apporter un meilleur service public à ses habitants, vous propose en plus d'une ouverture le samedi, **une nocturne le mardi soir jusqu'à 19h30 jusqu'à fin juin.**

Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Nocturne le mardi jusqu'à 19h30

Jeudi de 8h30 à 12h30 (fermé au public l'après-midi)

Samedi de 8h30 à 12h00 (fermé en période de vacances scolaires)



Dugny solidaire avec la Syrie et la Turquie

Les séismes, qui ont frappé la Turquie et une partie de la Syrie début février, ont fait plus de 50 000 victimes et des centaines de milliers de blessés, sans compter les lourds dégâts matériels. Terrassés par cette terrible catastrophe naturelle, de nombreux habitants ont tout perdu. Dès le lendemain du séisme, l'aide internationale s'est mobilisée pour offrir tout le soutien possible à la population sinistrée. C'est pourquoi par élan de solidarité, le Conseil municipal de la ville de Dugny a voté le 16 février 2023, le versement d'un don exceptionnel de 1000€ au bénéfice de l'UNICEF au titre de l'aide humanitaire d'urgence. La Ville adresse tout son soutien aux deux pays lourdement touchés par cette tragédie.

Agenda

SENIORS : APRÈS-MIDI DANSANT

➡ **Jeudi 25 mai**
de 14h à 17h
Espace Seniors

DUGNY 2030

Un Agenda 21 aujourd'hui
pour demain

➡ **Samedi 27 mai**
de 10h à 17h
Parvis Edith Piaf

RÉUNION PUBLIQUE

Village des médias

➡ **Mardi 30 mai**
à 19h
Salle Henri Salvador

LES MICHEL'S EN SCÈNE

Spectacle de l'atelier
comédie musicale et des
Fauvettes

➡ **Samedi 10 juin à 20h**
et dimanche 11 juin à 17h
Auditorium J.-B. Pergolèse



SORTIE SENIORS : ARMADA DE ROUEN

➡ **Jeudi 15 juin**
Tarifs : 36€ dugnysiens
72€ extérieurs
Inscription du 15 au 26
mai au CCAS

JOURNÉE NATIONALE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

➡ **Dimanche 18 juin**
à 10h
Place du 16 août 1943

FÊTE DE LA MUSIQUE AVEC KEEN'V

➡ **Mercredi 21 juin**
à partir de 20h30
Parvis Édith Piaf



MICRO-FOLIE

Sur le thème "À la
découverte de l'aviation"

➡ **Mercredi 21 juin**
à 15h
Médiathèque Anne Frank

54^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

➡ **Du 23 au 25 juin**
Parc des Expositions
Paris le Bourget

LE MONDE DE TOM

Spectacle de la classe de
flûte et des chorales

➡ **Mardi 27 juin**
à 19h
Salle Henri Salvador

HAPPY HOUR KARAOKE

➡ **Vendredi 30 juin**
à 19h
Espace Victor Hugo

LE VILLAGE D'ÉTÉ

Animations, moments
de détente et de loisirs
en famille et entre amis

➡ **Du 15 au 30 juillet**
de 14h à 20h / Centre-ville





Réunion d'information

Mardi 30 mai 2023
à 19h
Salle Henri Salvador
Parvis Edith Piaf
93440 Dugny

Réunion publique le mardi 30 mai à 19h - Salle Henri Salvador

Nouveau quartier de vie dans le Village des médias, extension du parc départemental Georges-Valbon et nouveaux aménagements paysagers., les Dugnysiens verront leur cadre de vie métamorphosé à l'occasion des Jeux de Paris 2024. **Pour vous informer sur ces évolutions, la SOLIDEO organise une réunion publique en présence de Quentin Gesell, Maire de Dugny, et du Département de Seine-Saint-Denis, le mardi 30 mai 2023 à 19h dans la salle Henri Salvador – parvis Edith Piaf – 93440 Dugny.**

Pour toute demande relative à la réunion d'information, vous pouvez contacter les équipes de la SOLIDEO à : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr.



Envie de renforcer les équipes de la Croix-Rouge ? Engagez-vous !

La Croix-Rouge française propose près de 120 missions bénévoles et il y en a forcément une qui vous correspond ! Envie de rejoindre les équipes de la Croix-Rouge près de chez vous ? Les missions sont diverses et les rencontres multiples. Rejoindre la Croix-Rouge, c'est faire partie d'une association de 60 000 bénévoles et d'adhérer à des principes de solidarité et d'humanité.

Contact : Présidente Geneviève Diabate -06 33 67 62 72
Jours et horaires du Cellier dugnysien :
jeudi et samedi de 10h à 16h



Reprise de la collecte des déchets verts

Les beaux jours sont arrivés, c'est l'occasion d'aménager son jardin !

La collecte des déchets verts en porte-à-porte a repris jusqu'au 30 novembre 2023 sur notre commune. Paris Terres d'Envol vous propose d'enlever vos déchets végétaux devant chez vous, lors de collectes dédiées.

Pour en bénéficier, déposez vos déchets verts dans des sacs biodégradables en papier ou en fagots pour les branchages devant votre domicile la veille de la collecte (à partir de 20h ou le jour même avant 6h). Ils seront collectés et transformés en compost utilisé dans l'agriculture.

Les sacs sont à votre disposition aux services techniques, 5, rue du 19 mars 1962.

Plus d'infos auprès de Terres d'Envol J'écoute, au 0 800 10 23 13



Le concours habitations fleuries et jardins familiaux revient en 2023 !

4 catégories :

- Fenêtres
- Balcons ou portes fenêtres
- Pavillons, jardins ou terrasses
- Jardins familiaux

Pour participer, remplissez le formulaire en ligne sur www.ville-dugny.fr ou déposez-le en mairie, aux services techniques, à l'espace Victor Hugo et à la mairie annexe du Pont-Yblon

Inscription jusqu'au 16 juin.



Terres d'Envol Rénov' : une nouvelle aide pour rénover votre maison

Le territoire Paris Terres d'Envol a lancé Terres d'Envol Rénov', un accompagnement et une subvention pouvant aller jusqu'à 4 000€ pour les propriétaires.

Vous êtes propriétaire occupant d'une maison individuelle de plus de 15 ans ? Vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, au dispositif Terres d'Envol Rénov' pour financer des travaux d'amélioration énergétique de votre bien (isolation thermique extérieure, isolation des combles, réfection des menuiseries...). Le montant de cette subvention s'échelonne de 2 500 € à 4 000 €. La subvention est également cumulable avec les aides de l'État : Anah, Ma Prime Rénov, CNAV...

Plus de renseignements auprès de l'Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE) au 01 48 63 24 14 ou par mail : tderenov@alepte.fr



Economies d'énergie : l'ALEPTE vous accompagne gratuitement

Vous souhaitez faire des économies sur vos dépenses d'énergie. Vous voulez mieux isoler votre logement, en bénéficiant d'aides financières. Vous souhaitez valoriser votre patrimoine immobilier.

L'Agence de l'Énergie et du Climat de Paris Terres d'Envol tient des permanences **gratuites ouvertes à tous les 3^{èmes} mercredis du mois en mairie, de 13h30 à 17h00.**

Permanences sur rendez-vous en mairie au 01 49 92 66 66 ou par mail au service.developpement_durable@mairie-dugny.fr

Etat Civil

NAISSANCES



EN JANVIER : Amir MEDDOUR / Jade ZZAOUCHI / Keny REID JOASSAINT / Leyna ALLILI

EN FÉVRIER : Eva LEGEAY / Dayena ACHIR / Maïlan CARRIE / Elvira MEHADJI / Ahila SALLA / Ayoub AYADI

EN MARS : Moussa KOUYATE / Ritej REMMOUCHE / Ayann BACO

EN AVRIL : Jean LAMBERT / Mayssae LAZREGL / Steeveins LAROSE

MARIAGES



EN JANVIER : BENKHADER Fares et BOUZOUMITA Sarah

EN AVRIL : BELGERBI Walid et BENCHAA Najoua / VIOLAS Mickaël et AMAR Julie / NEVES Wandy et DESRUELS Lisa / CIANI Diego et RAYAPIN Koralline

DÉCÈS



EN JANVIER : LU Mùì veuve FRANÇOIS / KAZI TANI Karim / ROBIN vve RONCONI Ghislaine / FERNANDEZ Jean / TESOVIC épouse MARJANOVIC Gordana

EN FÉVRIER : MASA Y SANCHEZ Felix / JENDOUBI Vve BOUZIDI Taous / DE ALMEIDA DUARTE Matias / CORBEC Jocelyne

EN MARS : ABT Robert André / MAHDJOUBI Salem / GOMIS Auguste

EN AVRIL : BENLAHSSEM Hassane / SELLAMBIN ANDIAPIN Jean-René / BONNARD Gilbert Marcel / BIZET Georges



VILLE-DUGNY.fr



KEEN'V

EN CONCERT

WARM UP BY
DJ FLORUM

MERCREDI 21 JUIN à 20h

PARVIS ÉDITH PIAF

